

# Choisissez de nous verser votre taxe d'apprentissage

La TAXE D'APPRENTISSAGE compte parmi les ressources essentielles à la poursuite des missions de formation et de recherche de notre jeune école d'ingénieurs. Tous les investissements bénéficient pleinement à nos étudiants, stagiaires, apprentis, élèves ingénieurs et chercheurs. Ils seront demain vos futurs salariés !

## Comment verser ?

**Avant fin février** : renseignez le bordereau unique de votre OCTA pour le versement de votre contribution à la taxe d'apprentissage

Dans la dernière rubrique de ce document, mentionnez comme établissement de reversement,

**L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS ISIS - CASTRES  
de l'Institut National Universitaire Champollion**

### QUOTA

Destinataire :  
**CFA Midisup**  
Route de Narbonne – BP 14 209  
31342 Toulouse Cedex 4

**Code UAI : 0312755B**

**Précisez impérativement que ce versement  
est destiné à l'école d'ingénieurs ISIS -  
Castres**

Contact : Sylvie RIETHMULLER  
sylvie.riethmuller@midisup.com  
05 61 10 01 21

### HORS - QUOTA cat. B

Destinataire :  
**Institut National Universitaire Champollion  
Ecole d'ingénieurs ISIS**  
Place de Verdun  
81000 Albi

**Code UAI : 0811293R** - Institut National  
Universitaire Champollion - Albi  
**Code diplôme : 6000667** - école d'ingénieurs  
ISIS – Castres

Contact : Véronique L'HÔTE  
veronique.lhote@univ-jfc.fr  
05 63 35 94 34

Les étudiants, apprentis, et enseignants de l'école d'ingénieurs ISIS, Informatique et Systèmes d'Information pour la Santé, vous remercient par avance de votre soutien.